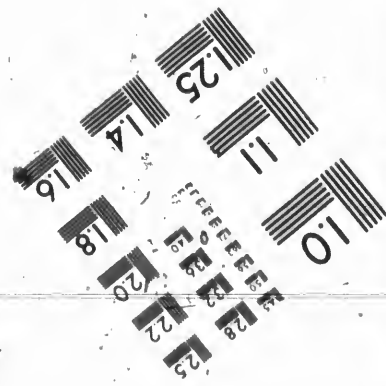
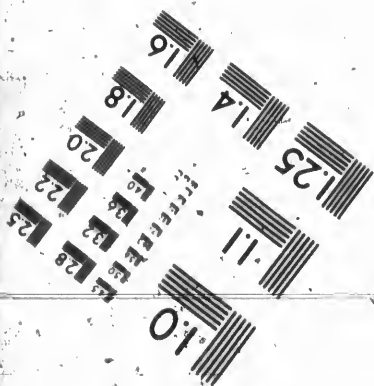
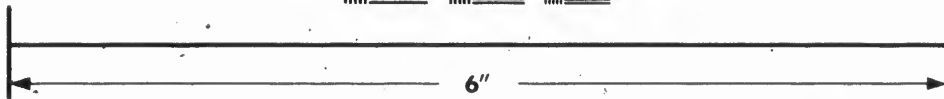
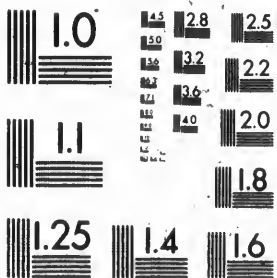


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

28  
25  
22

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

51

**© 1986**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments: [Printed ephemera] [2] p.  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

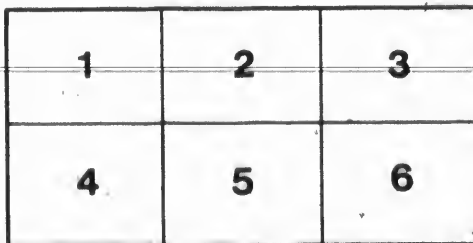
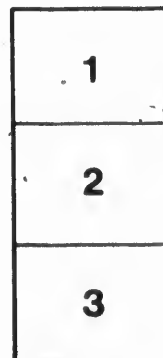
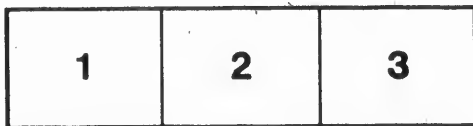
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

“ C'EST UNE BONNE ET SALUTAIRE  
PENSEE QUE DE PRIER POUR  
LES MORTS.”

LE “ DE PROFUNDIS.”

Saint Gaëtan de Thienne est le premier qui a établi (à Naples, en 1546,) l'usage de réciter pour les morts le *De profundis* à l'entrée de la nuit.

Voici en quoi consiste cette dévotion. A une heure de nuit, c'est-à-dire une heure après le commencement de la nuit, ou après l'*Angelus* du soir, au son de la cloche et à genoux on récite dévotement le *De profundis* avec le verset *Requiem æternam*, etc., pour les âmes du Purgatoire. Les personnes qui ne savent pas le *De profundis* peuvent le remplacer par un *Pater* et un *Ave*, avec le verset *Requiem æternam*, etc.

Les indulgences attachées à cette dévotion sont :

1°. Une indulgence plénière UNÉ FOIS par an, au jour qu'on voudra choisir, à quiconque aura récité le *De profundis* et le verset *Requiem æternam*, etc., tous les jours pendant une année, au temps marqué ci-dessus, pourvu qu'il se confesse et communie.

2°. Une indulgence partielle de cent jours, CHAQUE FOIS qu'on récite ces prières dans les conditions énoncées plus haut.

*Nota.*—1°. Le *De profundis* est remplacé, pour les personnes qui ne le savent point, par un *Pater* et un *Ave* avec le verset *Requiem æternam*, etc., ainsi qu'il a déjà été dit.

2°. Dans les pays où l'on ne sonne pas le soir le *De profundis*, on gagnera néanmoins les indulgences susdites en récitant cette prière à l'entrée de la nuit.

3°. Il est à remarquer qu'on peut réciter ces prières en latin ou en français.

**LES CINQ PATER ET LES CINQ AVE POUR LES  
ÂMES DU PURGATOIRE.**

A la prière de l'Evêque d'Arezzo, Pie VII accorda, en 1817, des indulgences à tous ceux qui réciteraient pour le soulagement des âmes du Purgatoire CINQ FOIS *Pater* et *Ave*, et UNE FOIS le verset du *Te Deum*, *TE ERGO QUÆSUMUS*, etc., et le *Requiem æternam*, etc., de cette manière : d'abord CINQ *Pater*, CINQ *Ave*, ou Notre Père, etc., et Je vous salue, etc. Puis :

Te ergo quæsumus, famu-  
lis tuis subveni, quos pre-  
tioso sanguine redemisti.

Requiem æternam dona  
eis, Domine, et lux perpe-  
tua luceat eis.

Nous vous supplions de  
secourir vos serviteurs,  
que vous avez rachetés  
de votre précieux sang.

Seigneur, accordez-leur  
le repos de l'éternité, et  
que la lumière qui ne s'é-  
teint pas brille pour eux.

Les indulgences accordées à la récitation de ces prières sont :

1<sup>o</sup>. Une indulgence plénière, UN JOUR de chaque mois, à volonté, (après la confession, la communion, etc.) pour tous les fidèles qui, considérant dévotement la passion de Notre Seigneur, auront récité pendant un mois entier les prières désignées plus haut.

2<sup>o</sup>. Une indulgence partielle de trois cents jours, CHAQUE JOUR, à ceux qui, au moins contrits de cœur et occupés de la Passion de Notre-Seigneur, réciteront les susdites prières.

*Applicables aux âmes du Purgatoire.*

Vu et approuvé, Montreal, 20 août 1859.

† IG. EV. DE MONTREAL.

A. M. D. G.

*G. Fraser. V. L.*





